

CONSEIL DE L'EUROPE

COUNCIL OF EUROPE

Strasbourg, le 25 mai 1988

04

ICE (88) 9

CONSEIL DE LA COOPERATION CULTURELLE

ITINERAIRES CULTURELS EUROPEENS

Note d'information du Secrétariat Général
préparée par
la Direction de l'Enseignement, de la Culture et du Sport



COE202975

17.422
04.3

CE DOCUMENT NE SERA PLUS
DISTRIBUÉ EN RÉUNION
PRIÈRE DE VOUS MUNIR
DE CET EXEMPLAIRE

I. PRESENTATION DU PROJET

Dans les années 60 déjà, le Conseil de la Coopération Culturelle du Conseil de l'Europe devait s'occuper de ce thème. En effet, un Groupe de travail "L'Europe Continue" ayant été constitué, celui-ci produisit en 1964 un rapport intitulé "La prise de conscience collective des hauts lieux culturels de l'Europe et leur incorporation dans la civilisation des loisirs". Leur travail était alors présenté de la manière suivante :

"Les récentes découvertes scientifiques, l'évolution démographique et les transformations sociales ont fait éclore ou se développer en Europe de nouveaux foyers de civilisation dont l'existence est souvent plus sensible aux non-européens qu'aux Européens eux-mêmes. Ces hauts lieux contemporains sont des témoignages du renouvellement constant de la civilisation européenne. Chaque époque de la civilisation européenne a ainsi connu une forme "moderne" d'expression. Les cathédrales ont été de leur temps des réalisations aussi spectaculaires que les centres de recherches nucléaires aujourd'hui.

Prendre conscience de la vitalité d'une civilisation, tant au présent qu'en comparaison avec son passé, c'est relier ses réalisations par une ligne continue depuis la civilisation hellénique jusqu'à nos jours. Tel était le mandat donné par le Conseil de la Coopération Culturelle du Conseil de l'Europe à un Groupe de travail qui prit le nom suggestif de "l'Europe Continue".
(.....)

Dans la présentation de cette idée, ce Groupe de travail a estimé qu'il convenait de faire ressortir d'une part que le génie européen est un phénomène continu, manifesté sous des formes diverses à chaque étape de la civilisation européenne et de l'autre que, chrétienne ou rationaliste, la tradition européenne garde l'homme comme objectif principal de sa réflexion ou de son action.

Afin de donner une forme concrète à son action, le Groupe de travail a orienté ses recherches dans le sens de la prise de conscience des hauts lieux culturels. Ses trois objectifs ont ainsi été :

- 1) La prise de conscience collective de la culture européenne par les voyages ;
- 2) Le rapport entre la géographie culturelle de l'Europe et les possibilités d'établissement de réseaux touristiques ;
- 3) La mise en valeur touristique des grands foyers et carrefours de la civilisation de l'Europe.

Le Groupe de travail a estimé qu'il convenait d'accorder une importance plus considérable aux voyages culturels qui sont l'une des meilleures utilisations des loisirs. De tels voyages doivent, en effet, constituer non seulement le complément visuel et l'illustration d'une éducation de base acquise à l'école, mais encore une expérience humaine et une occasion de développer la sensibilité personnelle.

Le bénéfice de ces voyages est ainsi fonction de leur degré de préparation. Une action qui enrichirait d'un élément qualitatif les modes de tourisme existants, en tenant compte de l'évolution sociale, doit donc être entreprise.

(.....)

Les auteurs de cette étude ont estimé utile d'examiner le problème posé sous les trois aspects suivants :

- 1) Possibilité pour le tourisme de favoriser une prise de conscience de la richesse, de la diversité, de l'unité profonde et de la continuité d'une civilisation ;
- 2) Mesure dans laquelle les voyages - ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui - ont déjà contribué à cette fin ;
- 3) Condition de développement d'un nouveau tourisme qui mènerait de larges couches de population à la découverte des hauts lieux de la culture et apprendrait, d'une manière progressive, aux hommes à sentir et à comprendre ce que signifie, dans le monde moderne, la présence vivante d'une tradition."

Les difficultés matérielles et d'organisation pour donner une suite concrète et opérationnelle aux réflexions de ce groupe pionnier n'ont tout de même pas infléchi la volonté du Conseil de l'Europe de ne pas laisser le sujet au pur stade de la théorisation de haut niveau. Les formes de coopération s'étant raffinées, les problèmes et les possibilités traités par le groupe ayant mûri, certains phénomènes et façons de sentir et de vivre l'Europe s'étant polarisé autour de thèmes porteurs (l'identité culturelle, l'ouverture vers l'Est, l'interculturel, le temps libre, etc..), on sent venu le temps de constituer, aussi sur cette base, une véritable activité d'instigation et de création d'événements visibles.

./.

C'est pourquoi, à partir de 1987, le CDCC a décidé de commencer, de façon pilote et exploratoire, certaines actions pouvant donner lieu, du moins à l'échelle locale et régionale, mais dans une perspective d'interrelation translocale et transrégionale, à des "Itinéraires culturels européens".

Il ne faut pas oublier pour autant l'intérêt qu'ont porté au sujet d'autres instances du Conseil de l'Europe, et en premier son Assemblée Parlementaire qui formulait en 1984 une Recommandation (987) sur les itinéraires européens de pèlerinage. En outre, les 21 Ministres européens responsables du patrimoine architectural, lors de la Conférence de Grenade, en octobre 1985, ont longuement insisté sur l'impératif de sensibilisation au patrimoine et sur l'échange des personnes et des idées.

Entre-temps, les différents Pays, conscients du fait que le tourisme culturel est devenu un facteur important pour l'économie et les relations humaines, s'efforcent d'améliorer la présentation des attractions existantes et d'en créer de nouvelles, afin que les foules et les temps d'attente ne gâchent pas le plaisir du voyage et de la visite. La croissance dans nos pays du temps réservé aux loisirs et la nécessité de bien le remplir est aussi une préoccupation commune, et le passage du simple "sightseeing" à la plénitude d'un "lifeseeing", selon la formule du danois Axel Dessau, constitue un élément d'inspiration pour tous.

Le projet d'organiser des itinéraires culturels transnationaux, sous forme d'expositions itinérantes, par exemple, ou de manifestations culturelles coordonnées entre différents pays européens, sur certains thèmes faisant ressortir des aspects communs du patrimoine et de l'expression culturelle actuelle de l'Europe, trouve de nombreux adeptes dans d'autres milieux concernés par le développement de la coopération culturelle.

Ainsi, au sein des Communautés Européennes on traite la facilitation, la promotion et le financement du tourisme, et l'UNESCO vient de lancer un grand projet sous le titre "Etude intégrale des routes de la soie - les routes du dialogue".

Pour sa part, le Conseil de l'Europe, en restant ouvert à toute forme de coopération, poursuit une véritable création d'itinéraires culturels devant permettre aux Européens de se sentir tels grâce à la mise en valeur, la connaissance et la jouissance culturelle d'aspects de notre civilisation ayant à la fois des racines fortement locales et un rayonnement transnational de longue durée.

Parmi les thèmes retenus pour ce programme, ceux des chemins de St. Jacques de Compostelle, de l'Habitat rural, du Baroque et de la Soie ont été considérés comme étant particulièrement porteurs de significations et de symboles de l'Europe.

Sans oublier que la promotion de l'identité européenne et la valorisation du patrimoine commun ne sauraient se faire sans concevoir de nouvelles formes de tourisme permettant de concrétiser ces finalités et ces thèmes en une expérience praticable et vécue par les personnes préalablement motivées.

C'est pourquoi, ce projet du Conseil de l'Europe a prévu, entre autres, l'implication directe des autorités locales et de tous les services du tourisme.

ITINERAIRES CULTURELS EUROPEENS - OBJECTIFS

La promotion par le Conseil de l'Europe d'itinéraires culturels à travers les Etats membres répond à une triple finalité :

- rendre plus visible, valoriser davantage et faire vivre aux citoyens de l'Europe leur commune identité culturelle ;
- sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine culturel européen comme facteur d'amélioration du cadre de vie et comme source de développement social, économique et culturel ;
- donner aux citoyens de nouvelles possibilités d'épanouissement dans leurs temps de non-travail en accordant une place de choix au tourisme culturel et aux pratiques y afférant.

Modalités d'actions

Les objectifs poursuivis comportent diverses modalités d'action dont le déroulement est envisagé non par étapes successives, mais de façon simultanée et parallèle :

- définition des itinéraires : établissement des critères généraux d'une part et, d'autre part, définition historique des itinéraires, de leurs contenus intellectuels et de la signification culturelle des sites principaux à valoriser ;
- mise en valeur et animation du patrimoine culturel ;
- sensibilisation auprès du public et lancement des itinéraires culturels ;
- introduction des itinéraires culturels dans les pratiques touristiques actuelles.

Les partenaires de l'action à promouvoir

Les parties prenantes dans l'action à promouvoir sont :

- les autorités politiques et administratives nationales, régionales, ou locales disposant de mécanismes d'incitation réglementaires, financières ou d'autre nature ;
- les services officiels du tourisme nationaux, régionaux et locaux ;
- les associations professionnelles nationales ou internationales et les entreprises et opérateurs touristiques ;
- les institutions de tourisme social ;
- les associations locales.

Le développement effectif des itinéraires dépendra beaucoup des initiatives concrètes que prendront les autorités régionales et locales de chaque pays en liaison avec celles prises par leurs homologues d'autres pays européens. Naturellement, l'action des élus doit être confortée par le rôle déterminant des opérateurs touristiques qui ont une réponse à donner pour créer des flux touristiques correspondant à une demande croissante du public.

Une action concertée devra s'établir sur le terrain entre ces divers acteurs se traduisant par la mise au point des itinéraires, le balisage des parcours, la réalisation lorsque nécessaire d'infrastructures d'accueil complémentaires, la sensibilisation par l'édition de documents et publications, la promotion publicitaire par les medias.

Le rôle du Conseil de l'Europe

Il s'agit d'une mission d'incitation et de coordination.

Ce rôle se conçoit à deux stades :

- phase de lancement (campagne de sensibilisation, support éditorial, élaboration d'un schéma type d'itinéraires culturels, mise en place d'un système d'itinéraires, définition des conditions d'octroi d'un "label européen", etc..) ;
- phase de suivi du projet (un groupe de coordination chargé de l'analyse des propositions, de la réalisation d'activités, de l'octroi du "label européen", etc..).

ITINERAIRES CULTURELS EUROPEENS - DEFINITION

Par itinéraire culturel européen on entend un parcours couvrant un ou plusieurs pays ou régions, et qui s'organise autour de thèmes dont l'intérêt historique, artistique ou social s'avère européen, soit en raison du tracé géographique de l'itinéraire, soit en fonction de la nature et/ou de la portée de son contenu et de sa signification.

Certains itinéraires culturels de portée purement locale existent déjà dans la pratique touristique et continueront à se développer. Pour leur part, les itinéraires de portée européenne pourraient être :

- transnationaux (plusieurs pays concernés)
- transrégionaux (transfrontaliers ou non)
- régionaux (itinéraires situés sur le sol d'une seule région, mais dont l'intérêt culturel historique, artistique et social dépasse les frontières de cette région ou de l'Etat concerné).

La qualification "européenne" d'un itinéraire implique une signification et une dimension culturelle autre que purement locale. L'itinéraire doit s'articuler autour d'un certain nombre de points forts, lieux particulièrement porteurs d'histoire et représentatifs de l'entité culturelle européenne.

II. ACTIONS EN COURS

En ce qui concerne les actions à mettre en oeuvre immédiatement, il s'agit de faire un inventaire des lieux, des manifestations et des moyens liés à l'un ou à l'autre des thèmes choisis et, par le contenu et le retentissement de manifestations scientifiques et médiatiques (colloque, séminaire, célébration, festival, etc..) organisées à plusieurs endroits, procéder à la définition d'itinéraires dignes d'obtenir le label européen.

Le grand public, ainsi que les partenaires privilégiés de cette opération (gouvernements, autorités locales, médias, organisations de loisirs et de tourisme, institutions et fondations privées, etc..) sont ainsi amenés à prêter le concours de leur compétence à la mise en oeuvre des itinéraires.

En effet, on doit non seulement évoquer les itinéraires, ou de les définir, mais aussi de les faire entrer, avec l'organisation et les structures nécessaires, dans la vie et la pratique courante de tout Européen désireux d'en faire l'expérience.

1°) LE CHEMIN DE SAINT-JACQUES

Le "Chemin" de Saint-Jacques, le plus européen des pèlerinages, a été choisi par le Conseil de l'Europe comme premier itinéraire culturel européen, le Comité des Ministres l'ayant confié, pour son organisation au niveau intergouvernemental, au Comité Directeur pour la Conservation du Patrimoine Historique (CDPH) et à la Direction de l'Environnement et des Pouvoirs Locaux (DELA).

Dès 1987, date de son lancement à Saint-Jacques-de-Compostelle, une série d'activités et de manifestations, visant à faire revivre les chemins parcourus tout au long des siècles, ont été envisagées.

Identifier et redécouvrir dans le détail le "Chemin", en baliser de façon homogène le parcours dans les différents pays, inciter à en restaurer le patrimoine, participer à son animation, constitue pour le Conseil de l'Europe une contribution significative à la mise en pratique de l'itinéraire.

Pour l'année 1988, l'action du Conseil de l'Europe prévoit les activités suivantes :

- poursuite des travaux scientifiques d'identification de ces chemins avec la tenue d'un Congrès à Bamberg (RFA) fin septembre sur le thème "Actualité des Chemins de Saint-Jacques" ;
- mise en place du système de balisage des Chemins de Saint-Jacques avec l'emblème proposé par le Conseil de l'Europe et dévoilé à Saint-Jacques-de-Compostelle lors des cérémonies en octobre 1987;
- coordination des différentes actions d'animation culturelle, de restauration de monuments et de promotion touristique pour la revitalisation de ces Chemins en tant qu'itinéraire culturel européen. Cette coopération sera réalisée sur la base de réunions multilatérales avec des représentants des Gouvernements concernés.

Par ailleurs, un dépliant d'information générale sur les Chemins de Saint-Jacques, comportant notamment une carte de ces Chemins en Europe, est en cours de réalisation. Le prochain numéro du bulletin "Un avenir pour notre passé", édité par la DELA, sera consacré au thème des Chemins de Saint-Jacques.

(Voir Annexe I - Exemple de jalon de signalisation du Chemin de Saint-Jacques en tant qu'itinéraire culturel européen; logotype créé à l'occasion du lancement).

2°) HABITAT RURAL

Le premier itinéraire culturel européen du patrimoine rural "Architecture sans frontière", conçu par la R.E.D. (Ruralité - Environnement - Développement : association internationale créée en 1980), a été lancé en septembre 1987 à Wellenstein, au Grand-Duché de Luxembourg.

Il est constitué de quatre circuits à travers l'Ardenne, l'Eifel, la Lorraine, le Luxembourg, la Moselle et la Sarre. Deux mille kilomètres de promenades à travers campagnes et villages permettent de découvrir la qualité et les richesses du patrimoine rural.

Un guide "Architecture sans frontière" a été publié. Il décrit les sites traversés et les curiosités rencontrées, en s'appuyant sur de nombreuses cartes et dessins.

Une exposition illustrant l'itinéraire culturel (différents types de maisons, exemples de réaffectation, nouvelles constructions, aménagements de rues, éléments de la façade tels que portes, fenêtres, toits, portes de granges, escaliers...) a été présentée à la conférence inaugurale de la Campagne Européenne pour le Monde Rural tenue à Lisbonne en 1987. Elle poursuit son périple dans les régions concernées par l'itinéraire et sera à Strasbourg, au Palais de l'Europe, en septembre 1988.

En mai 1988 a eu lieu à St. Peter-Ording, Schleswig-Holstein (Rép. Féd. d'Allemagne) un symposium sur le tourisme et les loisirs en milieu rural. L'itinéraire "Architecture sans frontière" y a été présenté et promu auprès des responsables du tourisme concernés en tant que partie du projet global du Conseil de l'Europe.

Il convient de souligner que le projet d'itinéraires culturels transfrontaliers, tout en répondant aux finalités générales propres à l'ensemble des itinéraires culturels européens (utilisation du temps de non-travail pour des activités favorisant l'épanouissement des hommes et des femmes ; ouverture du tourisme à d'autres activités que l'évasion ; prise de conscience de la part des européens du fait qu'ils le sont sous plusieurs aspects ; valorisation des cultures de l'Europe ainsi que de leurs traits communs), a renforcé, de par sa spécificité, les objectifs de la Campagne européenne pour le monde rural, lancée par le Conseil de l'Europe.

Un emblème représentant les douze étoiles symbole de l'Europe, ainsi qu'une roue-soleil (telle qu'on la trouve dans l'iconographie récurrente de plusieurs civilisations agricoles, notamment dans les régions concernées), illustre de façon visuelle l'itinéraire, que ce soit sur les publications, les brochures et le matériel de présentation aussi bien que sur les panneaux de signalisation des circuits.

A ce stade, cet itinéraire pourrait se développer de façons différentes par :

- un élargissement géographique à partir du noyau original,
- la création dans d'autres pays d'itinéraires analogues et la constitution, par la suite, d'un réseau européen de ces itinéraires,
- le choix de thèmes spécifiques (exemple : un itinéraire de "grands" monuments considérés comme expression et comme facteur d'une civilisation rurale donnée).

3°) ROUTES DE LA SOIE

Du point de vue des historiens, le thème de la soie n'a pas encore été traité de façon exhaustive, tant dans ses implications culturelles d'ordre général, que dans sa signification pour les régions concernées. Ces régions sont plus nombreuses que ne le laisse croire l'opinion courante. En effet, à partir du XVII^{ème} siècle, même des pays comme le Royaume-Uni, la Suisse et la Suède, des villes comme Berlin et Vienne sont impliqués dans les processus de production, transformation, commerce et consommation dûs à la soie. C'est pourquoi, l'interaction - à double sens - qui existait à partir des siècles XIV et XV entre différentes régions séricicoles européennes, mérite d'être étudiée, et récupérée, aux fins d'une action culturelle comme celle promue par le Conseil de l'Europe.

Les travaux du groupe informel d'experts ont permis à ce jour la réalisation de deux documents : un "inventaire", contenant une présentation historique, une bibliographie de base et une liste des lieux et des itinéraires existants ; une exploration des itinéraires possibles considérés selon des dimensions différentes : technologique, historique (itinéraires synchroniques et diachroniques), humaine, sociale.

En octobre 1988 aura lieu au siège de la Fondazione Ratti de Como, en Italie, le premier Colloque ayant comme objet un itinéraire culturel de la Soie.

Le Colloque se répartira en trois parties : l'ouverture, en présence des autorités locales et de personnalités européennes venues pour illustrer le thème et pour appuyer l'opération "Routes de la soie" ; une présentation par les experts européens de réalisations significatives au niveau local et régional ; le lancement symbolique des routes européennes de la Soie ainsi que l'ouverture concrète d'un premier tronçon local.

1989 verra la tenue d'un colloque en Cévennes (France). Ce colloque sera couplé d'une visite des sites faisant partie des "Chemins de la soie" en Cévennes et, notamment, de la "Maison Rouge", filature de soie transformée en musée des "Mémoires de la soie".

Une exposition complémentaire au colloque pourrait se dérouler à Nîmes. Le thème de "L'Art de l'imprimé sur soie" au travers des collections privées pourrait créer un appel médiatique propre à assurer la communication grand public de ce colloque.

Les organisateurs voudraient voir s'établir au cours de ce colloque une approche très anthropologique et désireraient ouvrir les thèmes à l'espace méditerranéen et à l'Orient. La préparation de cette réunion serait donc faite conjointement avec l'UNESCO.

Une lettre d'information EUROSIE, pourrait paraître prochainement grâce à l'appui de sponsors. Elle permettrait par son contenu d'insister sur les grandes expositions et les sites qui peuvent déjà être visités par le public intéressé.

1990 serait marqué par la publication d'un livre de prestige et d'un guide touristique, par la réalisation d'un vidéodisque interactif, par la mise en oeuvre d'un autre tronçon d'itinéraire et l'ouverture d'expositions temporaires tout au long des parcours déjà praticables touristiquement.

Coopération avec l'UNESCO

Les responsables du projet de l'UNESCO "Etude intégrale des routes de la soie : routes du dialogue" ont eu l'occasion de le présenter à Strasbourg, au Groupe informel d'experts du Conseil de l'Europe (voir Annexe II), en proposant que le Conseil de l'Europe prenne en charge la partie européenne de ce projet. Dans cette perspective, le Directeur de l'Enseignement, de la Culture et du Sport du Conseil de l'Europe a été nommé membre du Comité Exécutif de la Task Force créée par l'UNESCO pour piloter cet énorme projet mondial.

4°) ROUTES DU BAROQUE

Sans aucun doute, le Baroque constitue une réalité culturelle spécifique de l'Europe, ceci postulant entre autres une réflexion approfondie sur les spécificités et les virtualités intellectuelles du mouvement baroque en tant que dimension permanente et importante de la culture européenne.

D'après les conclusions d'un échange de vues avec des milieux concernés, le Conseil de l'Europe doit se faire le promoteur d'une coordination d'opérations et de manifestations existantes, tout en soulignant leur complémentarité et en étudiant des possibilités d'interaction entre celles-ci ; en plus, il pourrait remplir les vides qui résulteraient de cette considération globale et européenne du mouvement et de l'art baroques. Le Conseil de l'Europe aura ainsi la fonction de valoriser encore plus, aux yeux des Européens, les lieux et les manifestations existantes dans leurs pays respectifs, en les insérant dans un cadre et dans une dynamique de réflexion élargis à l'ensemble des pays.

Par ailleurs, les experts ont souligné que le mouvement baroque ne se limite nullement au passé, mais qu'il continue dans les formes d'art et dans les modes de pensée les plus actuels. Rien n'empêche donc de lier les deux dimensions - passé/présent - non seulement à l'occasion de manifestations organisées pour attirer l'attention du public sur l'argument, mais aussi dans un système d'itinéraires culturels à thème (par exemple, la musique baroque : ses lieux, ses créateurs, ses influences passées, mais aussi la revalorisation, ou la création, à un endroit fortement symbolique, d'un opéra baroque...).

En suivant ces principes, 1988 est caractérisé par deux événements majeurs : l'Eté européen du Baroque et le Séminaire de Queluz au Portugal. La première opération voit se placer sous l'égide de ce projet du Conseil de l'Europe toute une série de manifestations et de célébrations illustrant le thème du baroque et se déroulant dans les hauts-lieux susceptibles d'être perçus comme étape d'itinéraire. Ainsi sont diffusées dans plusieurs Pays à la fois l'idée et le projet d'itinéraires baroques (voir Annexe III).

Le Colloque de Queluz (9 - 11 novembre 1988) a été conçu dans le cadre des célébrations, en 1988 et en 1989, du souverain portugais Jean V, instigateur et mécène des créations baroques les plus prestigieuses au Portugal.

Le Conseil de l'Europe s'associe à cet événement en organisant, conjointement avec le Collège International de Philosophie (Paris) et avec les Ministères de la Culture et du Tourisme du Portugal, un colloque sur le baroque en tant que mouvement européen d'art et de pensée, qui sera clos par une cérémonie de lancement local de la partie ibérique des routes du baroque.

En 1989, les événements majeurs prévus au programme sont le Colloque de Belgrade (voir Annexe IV), l'été européen du Baroque (actions significatives patronnées par le Conseil de l'Europe), le lancement d'itinéraires baroques en Italie (voir Annexe V), des travaux de recherche, en Bavière, sur les stucateurs, et une manifestation importante (lancement européen des Routes du Baroque et célébrations) en Autriche.

III. NOTES D'EVALUATION ET PERSPECTIVES

L'intérêt du projet

Ce qui caractérise le plus ce programme lancé en 1987 par le CDCC est le grand intérêt suscité dans nos pays membres parmi les populations et leurs représentants régionaux et locaux. Plusieurs raisons expliquent ce mouvement d'intérêt : l'idée de créer ou de recréer des parcours visibles, la symbolique des thèmes, les perspectives ouvertes en direction de nouvelles formes de loisirs, l'originalité des objectifs du Conseil de l'Europe (mise en valeur des identités locales et européennes à la fois, promotion d'un tourisme de qualité, renforcement de la coopération culturelle).

Ces éléments semblent répondre dans leur ensemble à des demandes ponctuelles qui réactualisent une problématique déjà présente ces dernières années dans les débats culturels (et notamment dans ceux du CDCC) ayant évolué et mûri, entre-temps, jusqu'à la conception de ce nouveau projet du Conseil de l'Europe.

Un autre aspect intéressant du projet "Itinéraires culturels européens" est que la phase exploratoire a permis de mettre en évidence la richesse effective ou potentielle des "gisements" européens jusqu'ici explorés : celui du Baroque, de la Soie, de l'Habitat rural, des pèlerinages... Ceci démontre que le patrimoine européen est loin d'être connu, même par les plus concernés : ainsi, par exemple, le thème de la Soie a révélé l'existence de réalités et d'opérations exemplaires (du point de vue culturel, social, éducatif et économique) comme le projet français des Cévennes, ou celui britannique de Macclesfield ; autour du Baroque, toute une série de "sous"-thèmes, d'activités et de propositions a pris ampleur et importance, donnant finalement lieu, entre autres, à cette opération de coordination et de coopération qu'est l'"Eté européen du Baroque".

La participation des pays de l'Europe de l'Est confirme l'attention portée au Baroque et au projet de coopération lancé par le Conseil de l'Europe. A ce stade, trois pays ont soumis des propositions d'itinéraires (la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie) et la République Démocratique d'Allemagne a manifesté le désir de s'associer au projet.

En considérant les Pays de l'Est, il faut ajouter - même si ce pays agit dans la cadre de la Convention Culturelle - l'importance de la contribution de la Yougoslavie, qui organisera en 1989 le Colloque de Belgrade-Ljubljana.

La participation des Pays de l'Europe de l'Est n'est pas sans difficultés, puisqu'elle doit surmonter des problèmes d'ordre politique, linguistique, d'attribution de compétence, de consensus national, etc..

Il est de toute façon important que, déjà à ce stade exploratoire, le Conseil de l'Europe dispose d'un "état de l'art" du Baroque en Europe qui comprend des Pays aussi significatifs pour le sujet comme ceux qui ont été mentionnés.

Les tendances

La tendance du projet est par conséquent d'assumer une importance de plus en plus marquée ainsi qu'une diversification des thèmes et des sous-thèmes.

Cette importance a été par ailleurs bien remarquée par d'autres Organisations internationales (CEE, UNESCO, Fondation Européenne de la Culture, OMT), par rapport auxquelles le Conseil de l'Europe se situe en position d'initiateur et d'instigateur original et en même temps de partenaire ouvert à la collaboration.

La constitution d'itinéraires locaux structurés et praticables, à la suite d'une animation ponctuelle des lieux les plus représentatifs du thème retenu, est une autre tendance importante du projet. Le Secrétariat s'efforce en effet de faire comprendre que toute manifestation de sensibilisation et de recherche (colloques, séminaires, festivals, etc..) ne saurait faire oublier le but principal de l'action du Conseil de l'Europe, à savoir la mise sur pied d'itinéraires (locaux, pour commencer) bien définis et praticables par les Européens motivés et intéressés au thème.

En progressant, le projet se découvre aussi de plus en plus une vocation et une fonction socio-pédagogique particulière, puisque le public concerné est composé non seulement des "visiteurs", mais aussi des communautés habitant les lieux visités, elles aussi partenaires et destinataires de la dynamique culturelle apte à créer de forts sentiments d'identification avec des thèmes à la fois locaux et européens. Les efforts à faire, sur ce plan éducatif, seront donc de laisser entrevoir les possibilités de développement culturel liées à la création de l'itinéraire au niveau local, mais aussi l'enrichissement et les nouvelles significations qui viendront à l'itinéraire du fait de son insertion dans la grande mosaïque européenne.

Il est bien entendu que, pour ce faire, tout centre éducatif et culturel, formel et informel, peut contribuer à une telle opération et naturellement en bénéficier.

Les questions

Une des questions ouvertes en ce moment par le projet est celle de l'élargissement à d'autres thèmes susceptibles d'être perçus et vécus par les Européens comme symbole d'identité et d'unité. Les propositions ne manquent pas. Aussi serait-il nécessaire de mettre sur pied un système d'évaluation, de tri, de reconnaissance, de coordination des thèmes et des itinéraires.

Etant donné que plusieurs pouvoirs locaux et régionaux, et d'autres institutions, se feraient les promoteurs d'itinéraires culturels pour lesquels ils demandent le label du Conseil de l'Europe, le CDCC pourrait examiner dans quelle mesure il serait possible d'accorder un label "Conseil de l'Europe", sous certaines conditions qui resteraient à fixer.

Un groupe restreint de membres du CDCC pourrait se charger de définir les modalités d'octroi de ce label ainsi que d'évaluer toute nouvelle proposition.

Les défis

Les défis auxquels dorénavant ce projet devra faire front sont nombreux.

Il s'agira d'abord, pour le CDCC et le Conseil de l'Europe, de bien jouer leur rôle qui est celui d'instiguer, patronner et coordonner le vaste mouvement mis en marche par le projet des itinéraires culturels, en tenant compte des réalités locales aussi bien que des intérêts de la coopération (intergouvernementale et avec d'autres organismes).

En outre, il faudra que le plus grand nombre de partenaires se mobilise pour doter les itinéraires culturels des moyens indispensables à leur existence effective : un système de balisage cohérent; l'édition de publications de prestige et "grand public" ; la réalisation de structures de présentation, d'information et d'accueil ; la mobilisation des services touristiques ; l'organisation d'activités d'animation.

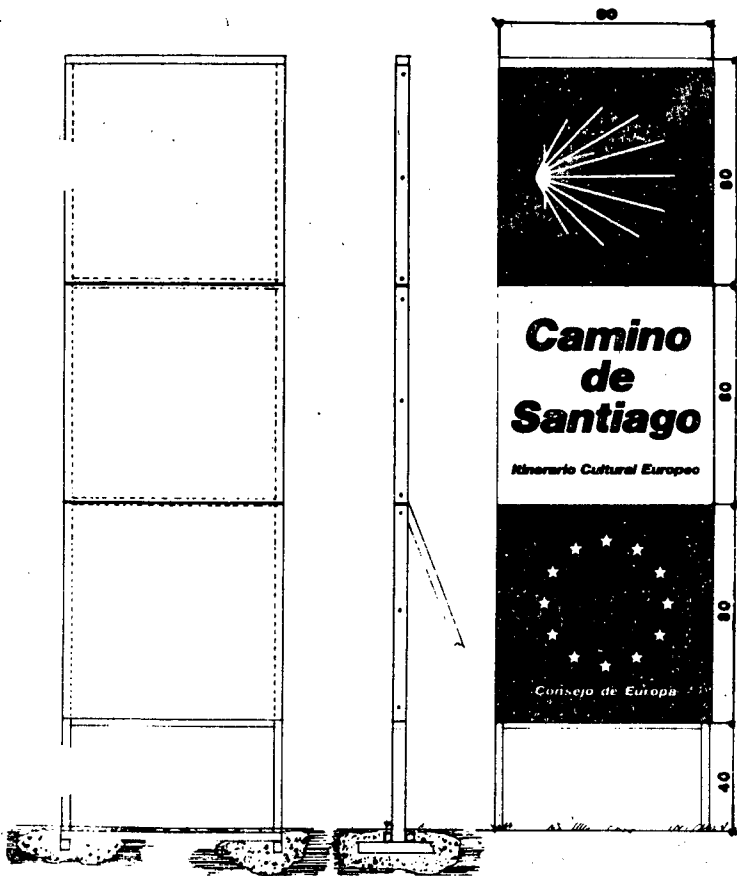
L'intervention d'un mécénat-sponsoring éclairé et convaincu pourra beaucoup aider à répondre aux innombrables besoins au niveau local et régional, national et international.

Il faudrait probablement au projet un véritable noyau de personnalités et d'organismes s'engageant pour la solution des problèmes concrets de fonctionnement des itinéraires. D'autres grands défis - qui constituent aussi les principaux objectifs du projet - restent à relever : la participation active du public, destinataire d'un tel projet ; l'essor de pratiques touristiques nouvelles ; la revalorisation et la revitalisation d'un patrimoine souvent menacé par le maldéveloppement ; le succès d'une certaine idée de l'Europe interculturelle : une Europe se montrant aux Européens sur un ensemble de parcours, dont les thèmes illustrent en vif sa géographie et son histoire, ses cultures et ses langues, ses accomplissements et ses potentialités, sa nécessité et son idéal.

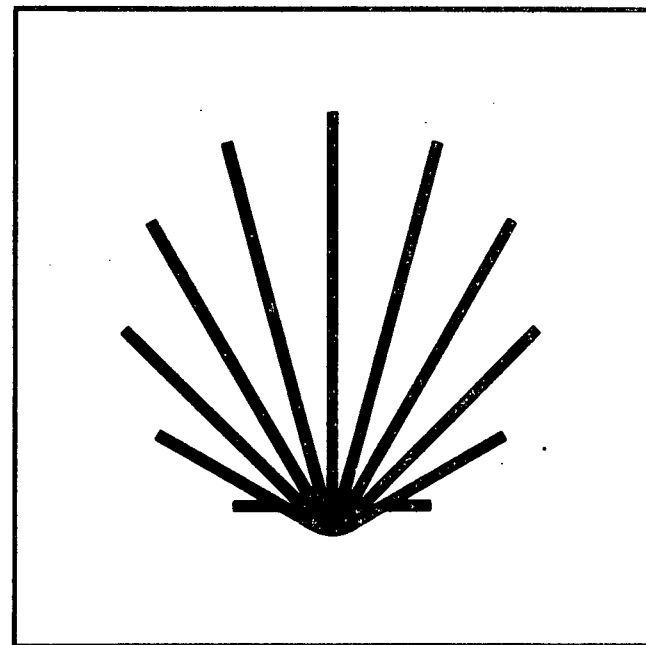
Dans cette perspective, une collaboration exemplaire sur les différents terrains avec d'autres organisations internationales (par exemple avec l'UNESCO, dans le domaine de la Soie) est peut-être aussi un défi à relever.

ANNEXE I

EXEMPLE DE JALON ET DE LOGOTYPE



Exemple de jalon de signalisation du
Chemin de St Jacques en tant
qu'itinéraire culturel européen.



Logotype créé à l'occasion du
lancement.

A N N E X E IIPRESENTATION DU PROJET DE L'UNESCO

U N E S C O

Paris, Décembre 1987.

P R O J E T

(quatrième version)

Préparé par la Task Force intersectorielle

Président : Doudou Diene

Vice Président : Mario Ruivo

Secrétaire exécutif : Eiji Hattori

ETUDE INTEGRALE DES ROUTES DE LA SOIELES ROUTES DU DIALOGUEINTRODUCTION

Les routes de la soie, terrestre, maritime ou de la steppe, étaient, par excellence, des routes de dialogue des civilisations.

L'existence de ces routes, dont le début se perd dans la nuit des temps, mais dont l'histoire a laissé sa trace depuis plus de 2000 ans, a apporté une inestimable contribution au développement de la civilisation humaine.

A leur apogée, les routes de la soie revêtaient un caractère à la fois sacré et commercial. La porte ouest de la cité de Chang'An (Xian), capitale de la Chine sous la dynastie Tang, semblait directement s'ouvrir sur de lointains pays de l'Ouest, notamment la Perse, d'où parvenaient d'innombrables quantités de produits, mais aussi des idées nouvelles. Ces pays de l'Ouest ont bénéficié, à travers ces échanges, d'immenses savoirs qui enrichissaient la culture de la capitale.

Au-delà des deux terminus que l'on peut situer au Moyen-Orient et en Chine, les routes se prolongeaient à l'Ouest jusqu'à Rome ou à Venise, et à l'Est jusqu'à Nara.

De nombreuses recherches, soit à titre individuel, soit de caractère national, ont été faites sur ces grandes artères d'échanges culturels. Néanmoins, jusqu'ici, aucune étude intégrale de ces routes, en particulier de caractère interdisciplinaire, n'a été conduite par une équipe véritablement internationale.

Seule une organisation telle que l'Unesco, de par sa structure et sa vocation, pourrait et devrait réaliser un tel projet. L'Organisation devrait jouer dans ce contexte, le rôle de catalyseur des recherches scientifiques sur le plan international, en collaboration avec tous les pays concernés et les milieux scientifiques.

OBJECTIFS

Cette opération a pour but d'éveiller la conscience des peuples d'aujourd'hui à la nécessité d'un dialogue renouvelé, et de les aider à retrouver la possibilité historique de la compréhension et de la communication humaine qui a rendu possible l'enrichissement mutuel de différentes civilisations, tout au long de ces routes.

A cet effet, il est prévu de développer ce projet en deux parties :

D'une part, une série de grands séminaires interdisciplinaires complétés par des séminaires nationaux et des rencontres qui apporteront une contribution significative à l'approfondissement de la recherche scientifique et l'étude interculturelle contemporaine.

D'autre part, une série d'actions visant à sensibiliser l'opinion publique en associant les moyens de communications.

Ces deux activités qui se développeront en grande partie en parallèle se complètent. Outre leurs objectifs spécifiques, ces activités pourront contribuer à créer un climat favorable à un approfondissement des études de synthèse et de recherche sur le terrain dans les domaines concernés de la même façon que ces dernières seront une

source d'idées nouvelles et d'informations spécialisées qui méritent d'être portées à l'attention du public en général sous la forme la plus appropriée.

COOPERATION DES ETATS MEMBRES

Tous les pays concernés seront invités à participer activement à cette action, non seulement sous forme d'organisation de séminaires et de rencontres, mais aussi en réalisant, à cette occasion, différentes manifestations destinées au public.

Pour ce faire, les Etats membres seront invités à constituer un comité national réunissant les représentants des institutions et associations scientifiques et culturelles. Ces comités collaboreront avec la Task Force de l'Unesco.

En dehors de l'activité centrale, d'autres projets conçus par un ou plusieurs Etats membres, et dont l'esprit correspond à celui de l'Unesco et aux objectifs de la Décennie mondiale du développement culturel, pourront être incorporés en tant que "projets associés", après approbation par les comités consultatifs et organisateurs.

1. Calendrier

- 1986-1987 . Elaboration du projet
- . Premières prises de contacts avec les Etats-membres concernés et les milieux scientifiques
 - . Etablissement du comité de la Task Force intersectorielle.
 - . Etablissement du Comité consultatif, du Comité de liaison avec les Etats membres
 - . Etablissement du projet final
 - . Mission d'étude préliminaire

- 1988 : . Projet associé "Sino-Pak Highway", précurseur du programme
. Premier séminaire international à Osaka
. Définition des trois routes
- 1989 : . "Caravane de dialogue" "Etude de la route des step-
pes"
- 1990 : . "Croisière de dialogue" par bateau, de Venise à
Canton, avec prolongation jusqu'à Osaka "Etude
de la route maritime"
- 1991 : . "Caravane de dialogue" "Etude de la route du désert"
- 1992 : . Séminaire international de conclusion à Paris.
Exposition internationale à Paris.
- 1993 : . Publication

N.B. : L'ordre d'exécution de ces projets peut être modifié.
Plusieurs projets associés seront exécutés en parallèle par
les ONGs.

2. Modalités d'exécution

a) Pour la Route de la steppe

Après un séminaire international au Musée de l'Ermitage, une caravane motorisée, avec la participation d'une vingtaine de spécialistes de différentes nationalités, traversera la route du nord pratiquée par les cavaliers depuis les temps les plus reculés. A chaque étape, une séance de discussions sera organisée avec des spécialistes locaux. Deux autres séminaires internationaux pourraient avoir lieu selon la demande des pays concernés. Une partie de l'expédition sera faite par avion et hélicoptère.

Durée : Deux mois et demi.

. Séminaires possibles : Musée de l'Ermitage (Léningrad),
Ashkhabad, Urumchi, Dunhuang, Xi'an, Karakorum

b) Pour la route maritime

Avec la concours d'un Etat membre, un bateau approprié devrait être mis à disposition ou éventuellement affrété à un prix raisonnable.

L'équipe devrait comprendre, une vingtaine de savants de différentes nationalités et de différentes disciplines, en plus des représentants des media. Partant de Venise, le bateau devra retracer la route maritime pratiquée après Han, avec escales aux sites historiques qui la jalonnaient jusqu'à Canton. La prolongation de cette expédition jusqu'à Osaka devrait être examinée.

Durée de l'expédition : trois mois, ou plus.

A chaque escale, se tiendra une réunion avec des spécialistes locaux, ainsi qu'une présentation des activités de l'Unesco. Trois ou quatre séminaires internationaux auront lieu selon les propositions des Etats membres. Si le pays concerné le souhaite, d'autres activités locales pertinentes pourraient être organisées.

. Séminaires possibles : Venise, Alexandrie, Mascate, Karachi, Colombo, Chaiya, Palembang, Canton.

c) Pour la route du désert (Route centrale)

une caravane motorisée avec la participation d'une vingtaine de savants de différentes nationalités et de différentes disciplines pour tracer la route principale qui existait du 6ème au 8ème siècle, de Constantinople jusqu'à Xian.

Durée de l'expédition : trois mois.

Dans chaque pays, on organisera une séance de discussions avec les spécialistes locaux. En même temps, les activités de l'Unesco seront présentées au public sous forme d'audio-visuel, d'exposés et de documentation. Si le pays concerné le souhaite, deux ou trois séminaires pourraient avoir lieu sur son invitation, et d'autres activités pertinentes pourraient être organisées.

Séminaires possibles : Istanbul, Rayy, Nishapur, Hamadan, Taxila, Dunhuang, Delhi, Ashkhabad, Urumchi, Xi'an.

3. Séminaires internationaux

Le premier séminaire pourrait être organisé à Osaka, à l'occasion de l'Expo. "Route de la Soie" à Nara (24 avril-23 octobre 1988).

En dehors des réunions organisées à chaque escale avec les spécialistes locaux, des séminaires internationaux de substance auront lieu dans les Etats membres concernés, sur leur demande.

Les participants seront les suivants :

1. Membres de l'expédition
2. Spécialistes (invités directement au lieu du séminaire)
3. Savants locaux.

Le thème principal proposé sera : "La signification des routes de la soie dans l'histoire de la civilisation humaine". Le comité consultatif définira le thème spécifique pour chaque séminaire, et le choix portera sur les différents échanges effectués grâce à ces routes : valeurs culturelles, idées philosophiques et religieuses, connaissances scientifiques, médecine, coutumes, cuisine, costumes, contes, formes d'architecture, sculpture, musique et danse, matières tels que le bronze ou le cobalt, matériels tels que la céramique, les épices, le textile, le papier, la monnaie et enfin la soie.

4. Media

Les organes de TV et de la presse écrite seront associés dès le début de l'opération. Une ou plusieurs stations TV seront invitées à suivre, aussi bien la caravane que le bateau. Plusieurs journalistes spécialisés seront invités à participer à ces expéditions.

5. Publications

Chaque expédition, complétée par des séminaires, feront l'objet d'une publication illustrée, soit par l'Unesco, soit par des éditions extérieures.

A N N E X E III

ETE EUROPEEN DU BAROQUE - MANIFESTATIONS EN 1988

Dans le cadre général de son activité relative aux itinéraires culturels européens, le Conseil de l'Europe a lancé les "Routes du Baroque". A cet effet, un "Eté européen du Baroque" sera mis sur pied en 1988, ceci afin d'assurer la plus grande résonance à un thème particulièrement significatif de l'identité culturelle européenne dans la richesse de sa diversité.

Un sceau européen est donc apposé aux nombreuses manifestations prévues dans la plupart des pays européens et qui s'inscriront dans ce contexte.

En valorisant le thème du Baroque dans les différents lieux de ces manifestations, cette initiative mettra à la fois en valeur leur spécificité et leur commune appartenance à un grand courant de l'art européen.

AUTRICHE

Eisenstadt : Eisenstädter Haydn-Tage (17 au 26 juin)

Innsbruck : Festwoche der Alten Musik (20 au 27 août)

Salzburg : Fest in Hellbrunn (6, 7, 12 au 14 août)

Salzburg : Fest in der Residenz (20 et 21 août)

Seitenstetten (NO), Stift : Exposition "Kunst und Mönchtum an der Wiege Österreichs" (7 mai au 30 octobre)

Eisenstadt (château Esterhazy) : Concert "Aus Haydn Bibliothek"
(17 septembre)

DANEMARK

- Copenhague et divers lieux historique : 19ème Exposition d'art du Conseil de l'Europe "Christian IV et l'Europe" (30 mars - 25 septembre - Et Festival de musique de l'époque de Christian IV (27 mai - 3 juin).

ESPAGNE

- Madrid (Palais Royal) : Célébration du début de l'Eté Européen du Baroque que par des feux d'artifices (5 juin)
- Aranjuez (Palais Royal)
ou idem
- La Granja (Palais Royal)
- St. Jacques de Compostelle : Feux d'artifices sur la place de l'Obradoiro à l'occasion de la proclamation de l'Eté du Baroque (6 juin) et
 - cours d'art baroque à l'Université,
 - série de concerts de musique baroque,
 - exposition bibliographique du Baroque au musée des Pèlerinages.
- Cordoue : Série de conférences sur le Baroque à l'Université
- Madrid : Cours public sur l'Art et la Littérature Baroque à l'Université (Faculté des Lettres)
- Escorial : Cours de musique Baroque sous les auspices de la Direction Générale de la Musique du Ministère de la Culture (août).

FINLANDE

- Nilsjö : Semaine Bach - église gothique - (31 juillet au 7 août)

FRANCE

- Fénétrange (Moselle) : Festival, programme baroque pour le 10ème anniversaire, (23 au 26 juin)

ROYAUME-UNI

- Burghley House : Exposition "The Travelling Earl" (voyages et collections artistiques du Comte d'Essex - 1648-1700)
- Londres : Christ Church Spitalfields : Spitalfields Festival (31 mai - 16 juin)
- West Wycombe Park : Spectacle historique "The Glorious Revolution", célébration de l'accession de Guillaume III de Nassau et de Mary Stuart au trône d'Angleterre en 1688 (15, 16 et 17 juillet)
- Londres : City of London Festival (juillet)
- Wimpole Hall : "Music and Politics 1688-1745" (5 août)
- Exeter : Cathédrale (5 août au 13 septembre)
Commémoration de Guillaume et de Marie. (Son et lumière racontant l'accession de Guillaume d'Orange et de sa femme Marie au trône de Jacques II).

NORVEGE

- Oslo : Opéra d'été d'Oslo - Festival Mozart (25 juin au 3 juillet).

PAYS-BAS

- Amsterdam - Nieuwe Kerk : "Le monde de Guillaume et de Marie" - Exposition faisant partie intégrante de la commémoration marquant 300 ans de relations entre la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. (juin/juillet).

POLOGNE

- Cracovie : Festival Musical (juin)
- Stary Sacz : Festival de musique ancienne (juillet)

PORTUGAL

- Itinéraires baroques du Haut Alentejo (entre la frontière espagnole et le district de Lisbonne) : série d'expositions et de conférences dans les villes de Crato, Monforte, Fronteira, Campo Maior, Alter et Aviz (15 juillet au 15 septembre).
- Lisbonne: animation culturelle, théâtrale et musicale dans le Monastère des Jerónimos et la Tour de Belém. (28 avril - 31 mai)
 - Région de Douro : festival de musique baroque au Palais de Mateus, près de Porto, et à Vila Real (août)

- Capuchos (rive gauche du Tage, face à Lisbonne) : festival de musique (août)
- Monastère des Jerónimos, Lisbonne : festival de musique, inauguré par un concert de musique baroque de l'Orchestre de l'Europe (6 juillet)
- Viana do Castelo : procession populaire de Senhora da Agonia (19, 20 et 21 août)
- Lamego : procession de Nossa Senhora dos Remédios (6, 7 et 8 septembre).

REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

- Altdorf 8503 : Trad. Wallenstein-Fest-Spiele (jusqu'au 7 août)
- Lüneburg 2120 : Lüneburger Bachwoche (3 au 9 juin)
- Essen 4300 : Exposition "Prag um 1600 - ein geistiges und kulturelles Zentrum Europas" - Villa Hügel (10 juin au 30 octobre)
- Augsburg 8900 : Exposition "Festliches Rokoko für Kirchen, Klöster, Residenzen" à l'occasion du second centenaire de la mort du peintre d'Augsbourg Matthaüs Günther (25 juin au 4 septembre)
- Ansbach 8800 : Ansbacher Rokospiele (1er au 6 juillet)
- Berlin : Festival Bach (4 au 10 juillet)

SUEDE

- Drottningholm - Théâtre Royal : Festival du Théâtre Royal Gluck/Mozart (4 juin au 7 septembre).

YOUgoslavie

- Ljubljana : concerts de musique baroque dans la cathédrale de la ville
- Varazdin : "soirées baroques"
- Zagreb : exposition de peintures de Pavlin.

A N N E X E IV

ROUTES DU BAROQUE - PRESENTATION DU COLLOQUE DE BELGRADE (1989)

préparée par les Autorités de Yougoslavie

Le thème proposé pour le colloque scientifique

PROBLEMES DU BAROQUE DANS LES ZONES LIMITOPHES

- a) Le baroque européen et le monde de Byzance
- b) Le baroque ouest-européen dans les zones limitrophes

La proposition de tenir un colloque scientifique sur le thème "PROBLEMES DU BAROQUE DANS LES ZONES LIMITOPHES" a pour but de permettre une étude plus approfondie de l'évolution de l'art figuratif et de la littérature de l'époque du baroque dans les domaines qui, jusqu'à la fin du XVII-ième siècle, avaient subi l'influence de la tradition byzantine de longue date. Le baroque tardif dans les pays de l'Europe de l'Est constitue un phénomène culturel tout à fait particulier qui avait, en tant que tel, des particularités régionales et locales marquées. Il va de soi que cet état de choses résultait non seulement de la situation géopolitique d'un certain nombre de pays mais également d'une diversité fort accentuée des circonstances sociales, ecclésiastiques et spirituelles au sein de ces mêmes pays.

Pour le monde de l'Europe de l'Est, le baroque signifiait un renouveau qui avait fait le jour là où l'illumination ouest-européen s'était implanté. Dans ces régions, le baroque ne représentait pas uniquement le style artistique mais également le phénomène sociologique. C'est pourquoi, les recherches de ce phénomène exigent une étude bien plus détaillée.

Pour ce qui est l'art figuratif de ce monde, le style du baroque a connu une genèse complexe qui attire depuis une époque toute récente les chercheurs. Ainsi, sommes-nous d'accord que le temps est venu pour l'étudier lors de notre rencontre-scientifique internationale.

Les thèmes qui pourraient être élaborés sous forme de rapport sont les suivants: rapport icônes - composition religieuse, ou bien la littérature ecclésiastique à la lumière de la sécularisation et la littérature profane du XVII et XVIII siècles.

La conception russe et byzantine des icônes ne pouvait plus rester le canon de la peinture. On introduit tout d'abord dans le tissu archaïque des icônes ou des fresques du byzantin tardif des éléments accessoires de l'"ornement" du baroque pour insister davantage dans un deuxième temps sur la palette du baroque. Il s'agissait en effet d'un mûrissement progressif du style sur le territoire de l'art du monde oriental en déclin. Ce phénomène peut être suivi aussi bien dans les régions centrales de la Péninsule Balkanique que dans les régions du nord est, en Valachie, Moldavie, Ukraine et Russie.

Il s'agit du baroque du monde orthodoxe qui a été le plus marqué chez les Serbes dans la région du Danube au cours du XVIII siècle où le style a connu une maturité très rapide et exceptionnellement intéressante. C'est sur ce sol que l'influence de la peinture ukrainienne et russe dans l'ensemble a constitué la première étape de la propagation du baroque.

Le baroque dans les pays catholiques et dans les régions des Balkans (Slovénie, Croatie, Dalmatie et Slavonie) et en Hongrie, Tchécoslovaquie et Pologne a connu une évolution moins dramatique et a subi une forte influence du baroque ouest-européen. Ici encore, nous retrouvons les particularités prononcées dans l'architecture, la peinture et l'art graphique. Ces particularités sont le résultat d'une interaction de différentes inspirations et des traditions artistiques. C'est pourquoi, cette région peut servir comme un terrain propice pour le débat sur les particularités du baroque dans les zones limitrophes. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'un thème fort intéressant pour l'Europe.

En nous référant à ce qui précède, nous proposons un thème général de la rencontre scientifique "Problèmes du baroque dans les zones limitrophes" avec les deux sous-thèmes: "Le baroque européen et le monde de Byzance" et "Le baroque ouest-européen dans les zones limitrophes".

A N N E X E VItinéraires Culturels Européens - Routes du Baroque

Programme envisagé par les Autorités de la Regione Puglia (Italie)
pour l'année 1989 (avril - mai)

- 1°) Un opéra lyrique (mise en oeuvre par l'Opéra de Paris).
- 2°) Une composition théâtrale.
- 3°) Une exposition photographique sur l'architecture et l'art baroques.
- 4°) Un colloque - et une exposition - sur l'architecture post-moderne et post-baroque.

N.B. La représentation théâtrale, éminemment gestuelle et, par conséquent, destinée aux publics de toute langue, aura lieu dans les places baroques de la Ville de Lecce.

Cette représentation, ainsi que l'opéra lyrique, pourraient faire une tournée dans d'autres hauts-lieux du Baroque européen, avec la coopération et sous le patronage du Conseil de l'Europe.

A N N E X E VI

LISTE DES DOCUMENTS PRODUITS

I. BAROQUE

- ICE (87) 1 - Itinéraires culturels européens
Note d'information du Secrétariat Général préparée par
la Direction de l'Enseignement, de la Culture et du Sport
- ICE (87) 17 - Rapport de la première réunion d'experts sur les routes du
Baroque - Irsee bei Kaufbeuren (Bavière), République Fédérale
d'Allemagne, 5 - 6 juin 1987
- ICE (87) 7 - Itinéraires de la musique baroque
Note d'information du Secrétariat Général préparée par la
Direction de l'Enseignement, de la Culture et du Sport
- ICE (87) 8 et) - Routes du Baroque en Suisse, par Peter Felder
Addendum)
- ICE (87) 11 - Le Baroque au Portugal, par José Fernandez Pereira
- ICE (87) 14 - Plan provisoire ou quelques réflexions sur la manière de
promouvoir l'appréciation de la culture baroque en Europe,
par Géza Galavics, Budapest
- ICE (87) 15 - Routes du Baroque en Espagne, par Antonio Bonet Correa
- ICE (87) 16 - Routes du Baroque en France, par Christine Buci-Glucksmann
- ICE-Baroque (87) 22 - Note complémentaire sur les routes du Baroque au Portugal,
par Paulo Varela Gomes
- ICE-Baroque (87) 24 - Proposition pour une route du Baroque - (République Fédérale
d'Allemagne), par Michael Kühenthal
- ICE-Baroque (87) 25 - Proposition d'itinéraires sur le Baroque (Italie), par
Guglielmo Monti
- ICE-Baroque (87) 26 - Propositions de thèmes pour le Colloque de Lisbonne, par
Christine Buci-Glucksmann

Annexe VI

- ICE-Baroque (87) 27 - Proposition d'un itinéraire sur le Baroque au Royaume-Uni, par Peter Skrine
- ICE-Baroque (87) 28 - Proposition d'itinéraires sur le Baroque (Hongrie), par Géza Galavics
- ICE-Baroque (87) 29 - Propositions d'itinéraires baroques (Espagne), par Antonio Bonet Correa
- ICE-Baroque (87) 30 - Rapport de la 2ème Réunion d'experts "Routes du Baroque", Schloss Hofen, Lochau-am-Bodensee (Autriche)
- sans référence - Grande carte géographique du Baroque en Autriche. Plus de 100 oeuvres d'art baroques en Autriche (architecture, peinture, art plastique). Route du Baroque en Autriche.
- ICE-Baroque (88) 1 - Propositions d'itinéraires baroques (Pologne), par Tadeusz Chrzanowski
- ICE-Baroque (88) 3 - Suggestions relatives à une "Route verte" du Baroque européen par Peter Skrine
- ICE-Baroque (88) 4 - Châteaux et manoirs d'Angleterre et d'Ecosse par Peter Skrine
- ICE-Baroque (88) 5 - Routes du Baroque (Tchécoslovaquie) par Ivan Rusina
- ICE-Baroque (88) 6 - Eté Européen du Baroque 1988 - Manifestations
- ICE-Baroque (88) 9 - Note d'information du Secrétariat Général sur les Itinéraires culturels européens

II. SOIE

- ICE (87) 1 - Itinéraires culturels européens
Note d'information du Secrétariat Général préparée par la
Direction de l'Enseignement, de la Culture et du Sport
- ICE (87) 13 - Rapport de la première réunion d'experts sur les routes de la
Soie - Florence, Italie, 15 mai 1987
- ICE (87) 2 - Le rôle de la soie dans l'économie, la culture et le commerce
européens, ainsi que dans les rapports entre l'Europe et
l'Orient. Note préparée par M. Ronald Currie, Secrétaire
Général de l'Association Internationale de la Soie, Lyon
- ICE (87) 5 - L'itinéraire de la soie entre histoire et culture en Orient et
en Europe par la Fondazione Rui, Rome
- ICE (87) 6 - Note d'information par la Commission Séricicole Internationale
(France)
- ICE (87) 9 - Note de Robert Fox, Centre de Recherches en histoire des
sciences et des techniques, Cité des Sciences et de l'Industrie,
Paris
- ICE (87) 10 - La Soie en Europe par le Dr. H. Bouvier, Commission Séricicole
Internationale (France)
- ICE (87) 12 - La Soie en Espagne :
1. La soie en Espagne par Rafael Aracil, Université de Barcelone.
2. Le déclin d'une industrie traditionnelle : l'industrie de la
soie valencienne au 18e siècle par Vicente M. Santos Ysern.
3. Propositions d'activités liées au thème de la soie par
Eulàlia Morral i Romeu, Musée du textile de Terrassa.
- ICE (87) 18 - Projet de recherche par Mario Bussagli, Italie
- ICE (87) 19 - Venezia e la seta par Stefania Moronato, Centro Studi di
Storia del Tessuto e del Costume, Venezia

- ICE-Soie (87) 20 - Proposition d'un itinéraire culturel de la Soie (France) par Ronald Currie, Association Internationale de la Soie, Lyon
- ICE-Soie (87) 21 - Proposition d'un itinéraire de la Soie (Royaume-Uni) par A.H. Gaddum, Macclesfield
- ICE-Soie (87) 23 - Proposition d'une route de la Soie (Espagne) par Antoni Segura i Mas et Eulalia Moraal i Romeu
- ICE-Soie (87) 31 - Proposition d'un itinéraire de la Soie (Italie) par Mario Bussagli, Rome
- ICE-Soie (88) 2 - INVENTAIRE par Michel Thomas sur les Itinéraires culturels européens de la Soie
- ICE-Soie (88) 7 - Itinéraires culturels en Cévennes "Les Chemins de la Soie" (France)
- ICE-Soie (88) 8 - Rapport de la Réunion préparatoire au Colloque de Côme

A N N E X E VII

Routes du Baroque - Logo proposé par le Portugal *



CONSELHO DA EUROPA
itinerário cultural europeu
CAMINHOS DO BARROCO

* Ce logotype est une adaptation du dessin original de la "passarola", machine volante du prêtre Bartolomeu de Gusmão, prêcheur à la Cour de João V, instigateur et mécène des créations baroques les plus prestigieuses au Portugal.